

**1. Identification du produit et de la compagnie****Fabricant****HENRY COMPANY****909 N. Sepulveda Blvd., Suite 650****El Segundo, CA 90245-2724****Pour renseignements : Services techniques****Numéro de téléphone : (800) 486-1278****Site Web : www.henry.com****En cas d'urgence (déversement, fuite, feu, explosion) :****Composer le numéro suivant :****Au Canada, CANUTEC : 613-996-6666****Aux États-Unis, CHEMTREC : (800) 424-9300****Date de publication : le 6 juin 2008****Remplace la fiche signalétique en date du : 21 mai 2008****Nom du produit : BK031 – BAKOR AIR BLOC 31****Code du produit : BK031****2. Composition/Information sur les ingrédients**

Ingrédient	Numéro CAS	Pourcentage du poids total
carbonate de calcium	1317-65-3	15 - 40
silice, quartz	14808-60-7	0,1 - 1
ingrédients inertes		<Balance>

**CARACTÉRISTIQUES CRITIQUES****AVERTISSEMENT! Le contact direct avec la peau et les yeux risque de causer une irritation.****Apparence/Odeur : solide, aucune odeur****3. Identification des risques****Voie(s) de pénétration primaire(s)**

Inhalation

**Risques pour les yeux**

Peut causer une irritation des yeux (brûlure, larmolement, rougeur ou enflure).

**Risques pour la peau**

Peut causer une irritation de la peau et une dermatite de contact lors d'un contact prolongé.

**Risques reliés à l'ingestion**

L'ingestion est peu probable mais si le produit est ingéré, il peut causer une irritation de la bouche, gorge et tube digestif.

**Risques reliés à l'inhalation**

Irritant respiratoire modéré. Le produit contient du silice cristalline, quartz. Une inhalation répétée de silice au-delà de la valeur limite d'exposition sur des périodes prolongées peut provoquer une fibrose des poumons irréversible (silicose).

**Effets chroniques/Effets cancérigènes**

Le présent produit ou l'un de ses ingrédients présent à 0,1% ou plus est inscrit sur la liste des produits cancérigènes du NTP (National Toxicology Program), du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou l'OSHA (Occupational Safety and Health Administration). Consulter la section 11 (Information toxicologique) pour plus de détails.

**4. Premiers soins****Yeux**

S'il y a contact, ouvrir grand les paupières et rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Peau**

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la zone touchée avec du savon et de l'eau.

**Ingestion**

Obtenir immédiatement des soins médicaux. NE PAS FAIRE VOMIR. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une victime inconsciente.

**Inhalation**

Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle respire difficilement, lui administrer de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes se développent.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**Point d'inflammabilité** : ne s'applique pas

**Limite inférieure d'explosivité** : ne s'applique pas

**Limite supérieure d'explosivité** : ne s'applique pas

**Risques de feu et d'explosion**

Le présent produit n'est pas considéré comme étant inflammable ou combustible. Les produits de combustion incluent les composés de carbone, hydrogène, oxygène, monoxyde de carbone, soufre et azote.

**Agents extincteurs**

Dioxyde de carbone, eau pulvérisée, poudre extinctrice, mousse chimique. Utiliser le procédé d'extinction approprié pour l'incendie concentrique.

**Instructions en cas d'incendie**

Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires autonomes et une tenue de protection complète.

**6. Mesures à prendre lors de fuites accidentelles**

Éviter de générer de la poussière. Ramasser la poudre déversée au moyen de procédés ramasse-poussières. Si nécessaire, endiguer les déversements à l'aide de matériau absorbant et pelleter dans des contenants de déchets. Lorsque mouillé, le produit peut être glissant, prendre garde de ne pas tomber. Ramasser et mettre au rebut conformément aux règlements en vigueur. Empêcher le déversement dans les voies d'eau et les égouts.

**7. Manutention et entreposage****Précautions lors de la manutention et de l'entreposage**

Conserver dans des contenants bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec et largement ventilé. Protéger de tout dommage physique.

**8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition****Mesures d'ingénierie**

Lorsque le produit est utilisé à l'extérieur, se tenir loin des entrées d'air des bâtiments ou encore, fermer et sceller les entrées d'air pour empêcher le produit de pénétrer dans le bâtiment.

**Protection des yeux et du visage**

Il est recommandé de porter des lunettes protectrices avec écrans latéraux ou des lunettes-masque.

**Protection de la peau**

Utiliser des gants de protection contre les produits chimiques pour empêcher le contact avec la peau.

**8. Mesures de protection personnelle contre l'exposition (suite)****Protection des voies respiratoires**

Lorsque l'exposition aux poussières dégagées par ce produit risque de dépasser les limites applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les particules homologué par la NIOSH (N95 ou mieux), un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré équipé d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques, ou encore un appareil respiratoire à adduction d'air pur. Le niveau de protection des voies respiratoires requis doit être évalué selon les expositions aux produits chimiques par un professionnel de la santé ou de la sécurité.

Les limites d'exposition en milieu de travail pour les ingrédients individuels (le cas échéant) sont énumérées ci-après.

**Ingrédient(s) – Limites d'exposition**

silice, quartz

ACGIH TLV-TWA 0,025 mg/m<sup>3</sup>

OSHA PEL-TWA 30 mg/m<sup>3</sup>/(%SiO<sub>2</sub>+2) (taux global d'empoussiérage)

OSHA PEL-TWA 10 mg/m<sup>3</sup>/(%SiO<sub>2</sub>+2) (poussières inhalables)

**9. Propriétés physiques et chimiques****Apparence**

Solide

**Odeur**

Aucune odeur

**Type de produits chimiques :** mélange

**État physique :** solide

**Point d'ébullition :** ne s'applique pas

**Pourcentage de matières volatiles :** ne s'applique pas

**Pression de vapeur :** ne s'applique pas

**Facteur pH :** non disponible

**Solubilité :** insoluble

**Vitesse d'évaporation :** ne s'applique pas

**10. Stabilité et réactivité**

**Stabilité :** stable

**Polymérisation dangereuse :** on ne s'attend pas à ce qu'elle se produise.

**Conditions à éviter (stabilité)**

Éviter les extrêmes de température.

**Matériaux incompatibles**

Éviter tout contact avec les agents oxydants forts et les acides forts. Les acides réagissent au contact du ciment, chaux vive et carbonates.

**Produits de décomposition dangereux**

La décomposition ne risque pas de se produire si le produit est manutentionné et entreposé correctement.

**11. Information toxicologique****Effets chroniques/effets cancérigènes**

Le CIRC a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sont cancérigènes pour les humains (Groupe 1) : silice, quartz.

Le NTP a mis les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sur sa liste de produits cancérigènes connus pour les humains : silice, quartz.

L'ACGIH a déclaré que les produits chimiques suivants contenus dans le présent produit sont cancérigènes présumés pour les humains (A2) : silice, quartz.

**11. Information toxicologique (suite)**

Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition au présent produit en tant que poussière ou brume aérosol.

**Information toxicologique diverse**

Dans l'ensemble, des essais toxicologiques n'ont pas été effectués sur le présent produit. Les données toxicologiques disponibles pour les ingrédients individuels sont résumées ci-après.

**Ingrédient(s) – Action carcinogène**

silice, quartz

NTP – inscrit sur la liste

Inscrit sur la liste des monographies du CIRC

**Ingrédient(s) – Données toxicologiques**

carbonate de calcium

LD50 (oral, rat) : 6450 mg/kg

silice, quartz

LD50 (iv-rat) : 500 mg/kg bw/Quartz (10-200 um)

**12. Information écologique****13. Considérations relatives à la mise au rebut**

Mettre au rebut conformément aux lois gouvernementales municipales, provinciales et fédérales applicables.

**14. Information concernant le transport**

**Voie terrestre** Not restricted

**IMDG** Not restricted

**IATA** Not restricted

**15. Information sur la réglementation****Ingrédient(s) – Information sur la réglementation selon l'État (États-Unis)**

carbonate de calcium

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

silice, quartz

New Jersey – Risque dans le lieu de travail

Pennsylvanie – Risque dans le lieu de travail

Californie – Proposition 65

Massachussets – Substance dangereuse

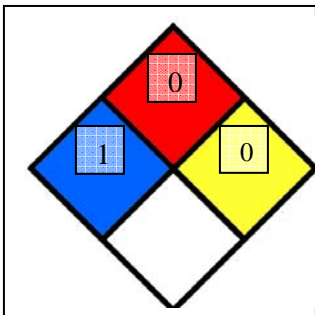
**Information sur la réglementation canadienne**

Le présent produit a été classifié conformément aux critères de risque du CPR. La fiche signalétique contient toute l'information requise par le CPR. Classification SIMDUT : D2A – Très toxique.

**Ingrédient(s) – Information sur la réglementation canadienne**

silice, quartz

SIMDUT – Liste de divulgation des ingrédients

**15. Information sur la réglementation (suite)**SIMDUT – Canada (pictogrammes)NFPASIMD

<b>SANTÉ</b>	<b>1</b>
<b>INFLAMMABILITÉ</b>	<b>0</b>
<b>RÉACTIVITÉ</b>	<b>0</b>
<b>PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	

**16. Autre information**Révision/Information à l'intention de l'auteur

La présente fiche signalétique remplace la fiche signalétique précédente en date du 21 mai 2008.

Avis de non-responsabilité

Bien que le présent document ait été préparé avec une diligence raisonnable, nous ne consentons aucune garantie et ne faisons aucune représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité de l'information aux présentes, et n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de la présente information pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Il revient à chaque individu de déterminer la pertinence de la présente information pour ses fins particulières.

HENRY COMPANY